

avec fruit si vous vouliez vous entendre tous, et vous ne pouvez vous entendre que si vous vous groupez, que si vous vous réunissez, que si vous faites partie d'une Association fondée par vous, fondée pour vous.

Croyez bien que les quelques heures, que vous dépenserez chaque année à discuter en famille vos propres intérêts, seront des heures bien employées, aussi bien et peut-être mieux employées souvent que si vous vous teniez à l'écart de vos confrères en restant derrière vos comptoirs.

Les assemblées de l'association n'auraient-elles d'ailleurs que cet avantage, sont une agréable diversion aux travaux accoutumés. Elles permettent aux vieux amis de se rencontrer; elles favorisent les amitiés nouvelles et, dans tous les cas, laissent la satisfaction qu'éprouvent toujours les gens intelligents à entendre parler sur les sujets qui les intéressent davantage.

Pour ceux qui ne les connaissent pas encore, nous reproduisons d'autre part les règlements de l'Association des Epiciers de Montréal. Nos lecteurs verront que le montant de la cotisation n'est pas un obstacle à leur entrée dans l'association et que les formalités pour l'admission dans son sein sont faciles.

Ils n'ont donc aucune raison pour ne pas faire partie de cette association qui ouvre ses portes à tous les épiciers sans exception.

## LE CONSEIL DES ARTS ET MANUFACTURES

Il y a trois semaines, nous avons ouvert nos colonnes à une lettre que nous adressait un marchand, lettre dans laquelle il se plaignait avec juste raison de ce que le gouvernement provincial ait transféré de Montréal à Québec le Secrétariat du Conseil des Arts et Manufactures. Nous avons indiqué le vrai motif de ce transfert; le ministre avait besoin de disposer de la place de Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures en faveur de son protégé, le secrétaire de son département.

Nous avons promis à ce sujet quelques détails inédits. Des circonstances absolument indépendantes de notre volonté nous ont empêché de les faire connaître plus tôt, mais le retard n'enlève rien à l'intérêt des faits qui ont amené le transfert du Secrétariat à Québec.

À la mort de l'ancien secrétaire, M. Stevenson, les candidats à l'emploi n'en manquèrent pas, comme

bien on pense, et les ministres obédés des demandes et requêtes répondaient aux postulants de s'adresser au Président du Conseil des Arts et Manufactures, le Conseil seul ayant droit de nommer le secrétaire dont le choix devait être ravivé par le ministre de l'agriculture. Jusque là tout était dans les règles.

Les candidats à l'emploi vacant ne manquèrent pas de s'adresser au Président du Conseil qui répondit invariablement à tous de présenter leur demande par écrit, le Conseil devant faire choix ensuite du candidat qui serait trouvé le plus digne et le plus apte à remplir les fonctions.

Sur ces entrefaites, le ministre de l'agriculture vint à Montréal et demanda au président de venir le rencontrer au bureau du gouvernement. Dans l'entrevue, le ministre fit valoir au président que la nomination de son propre secrétaire au poste vacant, serait une économie, puisqu'il était déjà employé du gouvernement et qu'il n'aurait pas d'autres traitements à percevoir que celui qu'il recevait déjà, et que sa nomination n'aurait, d'ailleurs, qu'un caractère purement temporaire.

Le Conseil ne vit pas trop d'inconvénients à un pareil arrangement qui, d'un côté, n'engageait pas l'avenir. A quoi bon d'ailleurs se heurter à un ministre qui aurait infailliblement biffé le nom de tout candidat qui lui aurait été présenté, du moment qu'il s'était mis en tête de faire nommer sa propre créature?

Mais voici où les choses se corsent. Le conseil qui n'était pas dupe des agissements du ministre passa une résolution—qu'on pourra trouver dans les minutes des assemblées du Conseil des Arts et Manufactures—en vertu de laquelle M. Sylvestre était nommé secrétaire provisoire et sans salaire.

C'était ce qu'on appelle la réponse du berger à la bergère.

Le ministre, cependant, n'était pas homme à avaler la pilule sans tousser.

Que faire cependant? Il avait été pris dans son propre piège et, sous peine de trop démasquer son jeu, il lui fallait prendre patience.

Le ministre dormait donc, ou faisait semblant de dormir: tel le chat qui guette la souris.

Le temps avançait et, bientôt, le conseil aurait à fournir son rapport au gouvernement pour l'exercice qui touchait à sa fin.

Le conseil nomma donc un inspecteur qui devait faire rapport sur la

situation et les résultats des écoles du soir, rapport qui devait être annexé à celui du Conseil des Arts et Manufactures.

Pour préciser, M. Dyonnet fut nommé inspecteur pour une seule tournée d'inspection et le conseil fixa à \$75.00 le montant de son salaire pour cette tournée.

Le secrétaire, comme nos lecteurs le savent, doit, en outre de son travail de bureau, faire l'inspection des écoles de dessin partout où elles ont été établies sous le contrôle du Conseil des Arts et Manufactures. Or, comme le secrétaire du Ministre n'est nullement apte à juger de la science des professeurs de dessin, du résultat de leurs méthodes ou des progrès accomplis par les élèves, le Conseil avait adopté le meilleur moyen d'avoir une inspection sérieuse en la confiant à un homme expérimenté, qui est lui-même du métier.

Ce point étant décidé, le secrétaire du conseil fut averti d'avoir à accompagner l'inspecteur, M. Dyonnet, qui devait se rendre à Québec pour procéder à l'inspection réglementaire.

À cette invitation, le secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures qui est en même temps, ne l'oublions pas, celui du du Ministre de l'Agriculture, répond par télégramme que le Ministre est ou sera à Montréal.

Le Ministre vu, déclare qu'avant de rien faire on attende de ses nouvelles qu'il enverra le lendemain de Québec.

Ni le lendemain, ni les jours suivants, le Ministre n'a daigné donner de ses nouvelles. Le Conseil a saisi l'insulte du Ministre, en a compris la portée et tous les membres présents à Montréal se sont empressés d'envoyer leur démission et, si nous sommes bien informés, les membres de Québec ont manifesté leurs regrets de n'avoir pas été informés des faits en temps voulu pour faire cause commune avec leurs collègues de Montréal et offrir également leur démission à un Ministre qui fait des promesses pour ne les pas tenir et qui n'est même pas poli à l'égard d'hommes qui, par pur dévouement et sans aucune rétribution consacrent une partie de leur temps et leur intelligence à développer le goût du dessin parmi nos ouvriers et nos enfants pour en faire des artisans capables de lutter avec avantage contre leurs rivaux des autres pays.

Et tout cela, pourquoi? Pour un favori qui n'entend rien à la besogne dont l'emploi lui est confié;